

La prise en compte de plusieurs variétés nationales dans un dictionnaire du français: exercice de lexicographie pratique*

Nadine Vincent

doi: 10.7359/792-2016-vinc

Un véritable dictionnaire panfrancophone devrait prendre en compte une diversité d'expériences et de points de vue, ce qui ne peut manquer de poser de nombreux problèmes. [...] Mais on reconnaîtra que le défi est séduisant.

Mercier 2000, 305

ABSTRACT

Depuis quelques décennies, des actions ont été entreprises dans l'espace francophone pour donner plus de visibilité aux variétés hors de France: constitution de dictionnaires panfrancophones (*Dictionnaire universel* et *Dictionnaire universel francophone*), constitution d'une base de données permettant la description autonome de plusieurs variétés dans une optique différentielle (*Base de donnée lexicographiques panfrancophone*) et enrichissement des dictionnaires de langue générale, tant au Québec qu'en France. Ces différentes tentatives et les écueils rencontrés n'ont pas fait disparaître le rêve d'un dictionnaire unique permettant de décrire la langue française dans toute sa diversité. L'objectif de cet article est d'évaluer le réalisme de ce rêve en proposant un exercice de lexicographie-fiction: rédiger, pour un dictionnaire panfrancophone idéal, quelques articles pouvant satisfaire

* L'auteure tient à remercier Serge D'Amico de ses commentaires à la suite de la lecture de la première version de cet article.

l'ensemble des locuteurs francophones. En parallèle, et pour avoir un élément de comparaison, des articles seront proposés pour les mêmes emplois pour un dictionnaire destiné aux locuteurs du français québécois.

Mots-clés: dictionnaire, français québécois, francophonie, lexicographie, variation.

Il y a un peu plus de vingt ans, les éditions Hachette publiaient le *Dictionnaire universel* (appelé aussi le *Dictionnaire universel d'Afrique*, ou DUA), ouvrage "culturellement recentré sur une référence d'énonciation africaine et incluant les mots de la norme endogène dominante à l'échelle transnationale de l'Afrique noire francophone" (Latin 2008, 310). Malgré ce que laisse supposer son titre officiel, ce dictionnaire constituait en fait un dictionnaire français adapté aux contextes africains et aurait pu plus justement s'intituler *Dictionnaire du français de l'Afrique subsaharienne*. S'adressant à un public ciblé et répondant à un besoin évident, il a connu un très grand succès.

[...] vendu aujourd'hui à plus de trois cents mille exemplaires, [il] en est à sa cinquième édition depuis sa parution en 1995. Accepté sans réserve par le public africain et international, enrichi à chaque réédition dans la logique de sa conception initiale, ce dictionnaire est reçu dans un grand nombre d'établissements scolaires des pays africains et comble manifestement une attente didactique et pédagogique en remédiant en profondeur aux lacunes et aux inadaptations linguistiques et culturelles que présentent les dictionnaires usuels de la langue française conçus en France. (Latin 2008, 310)

Quelques années plus tard, Hachette, avec le soutien de l'AUPELF-UREF¹, se relançait dans l'aventure, en visant cette fois à faire un réel dictionnaire panfrancophone. Intitulé le *Dictionnaire universel francophone* (DUF), cet ouvrage n'eut pas le succès de son prédécesseur.

La deuxième mouture fut, quant à elle, commanditée par l'opérateur AUPELF-UREF qui envisagea de rentabiliser le travail réalisé pour le Dictionnaire universel en s'employant à ouvrir la nomenclature, par-delà l'Afrique subsaharienne, à l'ensemble des autres variétés géolinguistiques de l'espace francophone selon une représentativité déterminée. Plus ambitieuse dans son extension, cette nouvelle initiative était également plus limitée en compréhension quant au travail lexicographique à effectuer pour les nouvelles zones à traiter. (Latin 2008, 313)

¹ Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression française. Cet organisme s'appelle aujourd'hui l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Nous ne reprendrons pas ici l'analyse de ce dictionnaire. L'autopsie de cet ouvrage a déjà été faite et le constat qui fut tiré est qu'il n'avait d'universel que le titre et reproduisait la description d'un français, avec un standard unique, hexagonal, enrichi de "régionalismes".

[...] malgré l'accent mis sur la francophonie, l'ouvrage demeure malgré tout, sous certains aspects, essentiellement hexagonal. Ainsi, lorsque, pour définir des mots de la francophonie, on se sert de l'équivalent en usage en France, le dictionnaire ne remplit que partiellement son rôle. L'utilisateur québécois ne trouvera pas, dans un premier temps, la définition qu'il attend. Par exemple, les québécoisismes *foyer*, *efface* ou *rondelle* (de hockey) sont définis respectivement par "cheminée", "gomme" et "palet". Ce n'est que sous ces mots en entrée que le lecteur trouvera la définition qu'il cherche [...]. La féminisation y est traitée de façon très marginale alors que l'usage de certaines formes féminines au Québec est déjà bien ancré. On ne trouve aucune indication sous *écrivain*, *auteur* (où on donne pourtant la forme *une femme auteur*), *professeur*, *docteur*; toutefois, sous *député*, on précise que "le féminin n'est en usage qu'au Québec". (Poisson 1999, 119)

Par ailleurs, probablement en raison de l'objectif visé de tenir compte de plusieurs variétés, ce dictionnaire de langue générale a une nomenclature relativement restreinte (45.000 noms communs auxquels sont intégrés 13.000 noms propres pour un total d'environ 58.000 entrées), ce qui fait que plusieurs familles sont incomplètes. On trouvera par exemple *Amazonie*, mais pas *amazonien*, *cabotin* et *cabotinage*, mais pas *cabotiner*, *décision*, mais pas *décisionnel*, etc.

Mais ce qui nous intéresse ici est surtout de savoir pourquoi il a été la dernière tentative de dictionnaire unique panfrancophone. Par la suite, c'est plutôt à une description de chacune des variétés que se sont consacrés les chercheurs, notamment par le biais de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP).

L'ouverture officielle de la BDLP sur Internet a été faite en mars 2004, à l'occasion de la Semaine de la francophonie, sous la présidence de [la] rectrice de l'Agence universitaire de la francophonie. Cet organisme a joué un rôle essentiel dans l'encadrement de ce projet de collaboration international et dans son financement, par l'intermédiaire de son réseau "Étude du français en francophonie". (Poirier 2005, 496)

La BDLP, qui regroupe aujourd'hui vingt variétés, a l'avantage de permettre à chacune d'être définie pour elle-même, sans rechercher le sens générique qui permettrait dans un dictionnaire unique de fusionner plusieurs acceptions. Cependant, comme chaque équipe de chercheurs est

autonome (tout en suivant une méthodologie commune), il est bien difficile de tirer des conclusions de ce que l'on trouve dans la BDLP. Par exemple, seule la variété louisianaise a choisi de décrire l'acception du verbe *embarquer* au sens de monter dans un véhicule routier. Or on sait que cet usage est aussi courant en Acadie et au Québec, notamment. L'absence d'*embarquer* dans les bases acadienne et québécoise ne peut donc pas nous permettre de conclure que cet usage n'est courant qu'en Louisiane. Dans une optique de description panfrancophone, ce manque de cohérence pose un problème important.

De plus, l'immense chantier que constitue la BDLP semble aujourd'hui en partie paralysé, ainsi que le laisse deviner la dernière date de mise à jour de chacune des bases, probablement faute de financement.

Acadie (1^{er} juin 2006)
Algérie (19 mars 2007)
Antilles (20 septembre 2010)
Belgique (18 juin 2012)
Burundi (30 mai 2008)
Cameroun (22 février 2012)
Centrafrique (28 mars 2008)
Congo-Brazzaville (30 mai 2008)
Côte-d'Ivoire (18 juin 2012)
France (12 mars 2009)
Louisiane (28 mars 2008)
Madagascar (30 mai 2008)
Maroc (22 avril 2005)
Maurice (22 septembre 2010)
Nouvelle-Calédonie (14 juin 2014)
Québec (18 mars 2005)
Réunion (30 mai 2008)
Rwanda (21 décembre 2009)
Suisse (28 mars 2012)
Tchad (30 mai 2008)²

Certaines n'ont pas été mises à jour depuis plus de 10 ans et à peine le quart d'entre elles ont été retouchées dans les cinq dernières années. Cette formule éclatée de la description des emplois dans les différentes variétés francophones, bien qu'elle présente des intérêts certains, n'est donc pas parvenue pour l'instant à rendre compte des différents usages en cours dans l'espace francophone.

² <http://www.bdlp.org/>. Page consultée le 31 mars 2016.

1. LE DICTIONNAIRE UNIQUE PANFRANCOPHONE: UN RÊVE À ÉVALUER

Ceci étant, le rêve d'un dictionnaire unique pouvant décrire l'ensemble des variétés du français continue à circuler. Mais est-il réalisable? Pour le savoir, nous tenterons de comprendre ce qui n'a pas marché avec le DUF et ce qui accroche encore quand des dictionnaires de langue générale essaient de s'ouvrir aux différentes variétés francophones.

Pour ce faire, nous proposerons un exercice de lexicographie-fiction en rédigeant, pour quelques emplois, deux articles de dictionnaire de langue générale: l'un destiné à un dictionnaire panfrancophone, l'autre destiné à un dictionnaire du français pour les Québécois. Nous nous limiterons à des mots monosémiques ou peu polysémiques, de façon à rendre notre démonstration accessible. Comme sources documentaires, nous partirons bien sûr des articles du *Dictionnaire universel francophone* que nous actualiserons grâce aux données disponibles dans trois dictionnaires de langue générale: le *Petit Robert 2016* (PR), le *Petit Larousse illustré 2016* (PLI) et le dictionnaire québécois *Usito*³, en partant, bien sûr, de la prémisses que les informations recueillies dans ces ouvrages sont exactes. Les sources dépouillées étant assez pauvres en citations pour certaines variétés, nous aurons recours à la banque de données journalistiques Euréka pour illustrer les emplois décrits.

L'objectif ici est triple: d'abord, nous chercherons à savoir s'il est possible de présenter de façon cohérente, pour un public panfrancophone, les informations contenues dans notre micro-corpus, qui, convenons-le, est bien en-deçà des ressources accessibles aux lexicographes au 21^e siècle. L'enjeu n'est pas de produire des articles publiables, mais bien de vérifier s'il est envisageable de présenter dans un même article à la satisfaction de tous les usagers un nombre même limité de données liées au marquage géographique⁴ et aux autres caractéristiques qui diffèrent d'une variété à l'autre (graphie, genre, prononciation, sens, etc.).

³ En plus du dictionnaire principal, *Usito* compte trois articles thématiques portant sur d'autres variétés de français: *Lexique d'acadianismes*, rédigé par Louise Péronnet, *Lexique de belgicismes*, rédigé par Michel Francard et *Lexique d'helvétismes*, rédigé par André Thibault. Ces trois lexiques contiennent quelques centaines d'emplois caractéristiques de chaque variété et seront intégrés à notre mini-corpus.

⁴ Nous interpréterons les marques *Québec* du PLI, *Canada* ou (*Région*) *Canada* du PR et *Q/C* d'*Usito* comme identifiant des usages propres au Québec. Cette question délicate n'est pas l'objet du présent exercice et cette décision nous permettra de distinguer sans ambiguïté le français québécois du français acadien. Pour plus de détails sur la concurrence des marques *Québec* et *Canada* dans les dictionnaires, voir Vincent 2014a.

En parallèle, nous tenterons d'enrichir la description dans un dictionnaire destiné à un public québécois. Jusqu'à maintenant, l'objectif des dictionnaires de langue générale faits au Québec a toujours été, à juste titre, de privilégier la description des emplois québécois, mais souvent sans faire de liens avec les emplois similaires d'autres variétés dont les attestations pourraient pourtant permettre de combattre l'insécurité linguistique des Québécois. Autant que faire se peut sans tomber dans l'incohérence, nous essayerons ici, en plus de la variété québécoise, de prendre en compte d'autres variétés que la seule variété hexagonale avec laquelle la variété québécoise est souvent mise en parallèle.

Enfin, en cours de route, nous commenterons les données présentées dans chacune des sources en nous demandant si les descriptions offertes actuellement sur le marché sont en mesure de satisfaire l'ensemble des francophones. Dans cette analyse particulière, les contextes journalistiques d'Eureka joueront à l'occasion le rôle de témoins des usages réels.

Ce type d'exercice pourrait s'appliquer à toutes les langues en usage sur plusieurs territoires et tous les lexicographes devraient se poser les mêmes questions s'ils envisagent de faire un dictionnaire unique couvrant toutes les variétés d'une même langue. Comment concilier les emplois états-uniens, britanniques, canadiens et australiens, par exemple, dans un dictionnaire de l'anglais? Quelle place donner aux particularités castillanes, chiliennes, argentines ou mexicaines dans un dictionnaire de l'espagnol? Dans l'espace francophone s'ajoute à ces questions générales une dimension particulière: la constance de la domination de Paris dans le marché linguistique francophone.

La légitimité linguistique [...] repose sur le pouvoir et le prestige qui en découle. Il y a [...] une spécificité culturelle propre à l'histoire du français qu'on ne trouve pas nécessairement dans l'histoire d'autres langues de grande diffusion, le fait que le pouvoir soit resté depuis des siècles localisé au même endroit, Paris. (Bouchard 2012, 165)

Cette centralisation s'avère embarrassante quand il s'agit de distinguer le français de référence du français en usage en France, notamment à Paris. Et ce n'est qu'un des aspects dont il faudrait tenir compte pour créer un dictionnaire panfrancophone satisfaisant pour l'ensemble des locuteurs du français.

2. DICTIONNAIRE PANFRANCOPHONE ET DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS

La différence d'optique entre les deux dictionnaires fictifs pour lesquels nous proposerons des articles est le public cible à satisfaire. Dans le dictionnaire panfrancophone, l'objectif sera de ne mettre aucune variété de l'avant, de façon à ce que chaque francophone puisse s'imaginer que ce dictionnaire a été fait pour lui. Aucun emploi ne sera accompagné d'une marque géographique; la distribution des emplois et autres restrictions d'usage seront indiquées en remarque. Dans le cas où des énumérations seront nécessaires (ordre des variantes, ordre des zones géographiques concernées, etc.), c'est l'ordre alphabétique qui prévaudra. Chaque définition sera substantielle, une définition synonymique renvoyant trop souvent à l'usage hexagonal. Pour les citations, aucune variété ne sera favorisée et lorsque ce sera possible, des usages de trois variétés, idéalement de trois continents, seront illustrés par emploi. Cette équité artificielle vise à témoigner de la distribution des emplois dans la francophonie plutôt qu'à rendre justice aux fréquences réelles.

À l'inverse, dans les articles proposés pour un dictionnaire québécois du français, la variété québécoise sera mise de l'avant et les variantes des autres variétés seront présentées en second lieu. Une marque géographique FQ indiquera un emploi propre au français du Québec et une marque FQ+ indiquera un emploi caractéristique du français québécois, mais aussi présent dans d'autres zones de l'espace francophone. Les informations seront hiérarchisées en fonction des usages dominants au Québec et l'exemplification comptera toujours au moins une citation québécoise (avec, possiblement mais non obligatoirement, des citations d'autres variétés).

3. "ENNUYANT"

Commençons par un cas apparemment simple: l'adjectif *ennuyant*, "qui cause de l'ennui". En France, on emploie plutôt *ennuyeux* en ce sens aujourd'hui. Toutes les sources s'entendent sur le fait que l'usage d'*ennuyant* est vieilli en France, mais toujours courant dans un certain nombre de variétés nationales. Notons que dans certaines sources (le *Petit Robert* et l'article thématique sur les belgicisms dans *Usito*), l'ordre de présentation de ces variétés ne correspond pas à l'ordre alphabétique, sans qu'aucun indice ne nous permette de deviner quel autre classement aurait été privilégié.

DUF (1997): Vieilli (Cour. Belgique, au Burundi, en France rég., au Québec) **Ennuyeux** (sens 2).

PR 2016: Vieilli ou régional (Canada, Louisiane, Belgique, Burundi, Algérie) **Ennuyeux**.

PLI 2016: Vx ou Antilles, Belgique, Québec. **Ennuyeux**.

Usito (article principal): [Q/C] **Qui cause de l'ennui** (anton.: amusant). → ennuyeux, lassant, soporifique; fam. assommant. *Conférencière ennuyante. Cours ennuyant. "Ah! Que l'hiver est long, / Que ce temps est ennuyant!"* (F.-A. Savard, 1943). REM.: Ce mot, vieilli en France, est en usage dans d'autres aires de la francophonie, notamment en Belgique.

Usito (article thématique sur les belgicisms): [BE] **Qui cause du désagrément, de la contrariété**. *Un problème assez ennuyant. Un contretemps très ennuyant. Qui est insipide, fastidieux. Une conférence ennuyante. Dans ses cours, il est ennuyant à mourir.* ► Également employé au Québec, en Louisiane ainsi qu'au Burundi.

Les dictionnaires français (Robert et Larousse) de même que le DUF définissent *ennuyant* par son synonyme courant en France: *ennuyeux*, et ne l'illustrent d'aucun exemple ni d'aucune citation. La description, qui peut paraître suffisante pour un locuteur de France, est inadaptée pour les utilisateurs d'*ennuyant*. Minimale, comparable à celle d'un dictionnaire de traduction, elle force l'utilisateur à consulter l'article *ennuyeux* s'il désire des informations sur *ennuyant*. Dans *Usito*, dictionnaire québécois, et dans l'article thématique sur les belgicisms rédigé par le lexicographe belge Michel Francard, les descriptions sont autonomes et complètes (définition substantielle, renvois, exemplification), ainsi qu'il convient pour des articles s'adressant à des publics belge et québécois, chez qui l'emploi d'*ennuyant* est vivant. Ces deux zones géographiques sont d'ailleurs identifiées par toutes les sources comme étant des aires où *ennuyant* est couramment employé. Le DUF ajoute le Burundi et la France régionale (qui s'opposerait à la France centrale, et donc à Paris?), le *Petit Robert* mentionne l'Algérie, le Burundi et la Louisiane, le *Petit Larousse*, les Antilles, et enfin l'article thématique d'*Usito* sur les belgicisms, le Burundi et la Louisiane. On voit bien ici qu'on se retrouve avec certaines informations contradictoires. Le DUF indique que l'emploi d'*ennuyant* est encore courant dans certaines régions de France, ce que n'attestent pas le PR ni le PLI qui indiquent que son emploi est vieux ou vieilli en France. Nous optons ici pour les sources plus récentes. En additionnant toutes ces informations et en recueillant des citations journalistiques dans la base Eureka.cc, nous arrivons à la conception des articles suivants (*Tab. 1*).

Tableau 1.

DICTIONNAIRE PANFRANCOPHONE	DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS
<p>ENNUYANT, adj. Qui cause de l'ennui; maussade. → ennuyeux. <i>Une activité ennuyante. Un voisin ennuyant.</i></p> <p><i>Elle “ne s'attardera pas trop sur cet épilogue, une formalité presque ennuyante pour elle” (L'Expression [Algérie], 2013)</i></p> <p><i>“On compte sur lui pour proposer une finale moins ennuyante que celle des derniers Mondiaux” (Le Matin [Belgique], 2014)</i></p> <p><i>“pas un seul extrait montré hier au lancement de la programmation d'hiver n'a été ennuyant. Tous ont piqué la curiosité” (La Presse [Québec], 2015)</i></p> <p>REM. L'emploi d'<i>ennuyant</i>, vieilli en France, est courant notamment en Algérie, dans les Antilles, en Belgique, au Burundi, en Louisiane et au Québec.</p>	<p>[FQ+] ENNUYANT, adj. Qui cause de l'ennui; maussade. → ennuyeux. <i>Une activité ennuyante. Un voisin ennuyant.</i></p> <p><i>“pas un seul extrait montré hier au lancement de la programmation d'hiver n'a été ennuyant. Tous ont piqué la curiosité” (La Presse, 2015)</i></p> <p><i>“On compte sur lui pour proposer une finale moins ennuyante que celle des derniers Mondiaux” (Le Matin [Belgique], 2014)</i></p> <p><i>Elle “ne s'attardera pas trop sur cet épilogue, une formalité presque ennuyante pour elle” (L'Expression [Algérie], 2013)</i></p> <p>REM. L'emploi d'<i>ennuyant</i>, vieilli en France, est courant au Québec et aussi en Louisiane, dans les Antilles, en Belgique, en Algérie et au Burundi.</p>

Ces articles ne posent pas de difficulté majeure et présentent des enrichissements notables par rapport aux articles présentés par les dictionnaires existants. Une définition substantielle et des citations venant de plusieurs zones de la francophonie suffisent à déperiphériser cet emploi. Dans l'article panfrancophone, nous n'avons pas mis de marque géographique. L'énumération des variétés touchées par *ennuyant* suit un ordre d'abord chronologique (emploi vieilli avant emploi vivant), ensuite alphabétique. Enfin, trois citations illustrent ce mot, la première algérienne, la deuxième, belge et la troisième, québécoise.

Dans l'article québécois, l'emploi est accompagné de la marque FQ+, qui indique que l'emploi est caractéristique du français québécois, mais aussi significativement fréquent dans d'autres zones francophones. Les détails de cette répartition sont donnés en remarque, d'abord dans un ordre chronologique (emploi vieilli avant emploi vivant), puis en nommant les variantes américaines (Louisiane et Antilles), puis les variantes européennes (ici, la Belgique), puis les variantes africaines (Algérie et Burundi). Les trois mêmes citations apparaissent dans l'article québécois (mais dans l'ordre d'énumération des variétés dans la remarque), ce qui permet à l'usager de constater que l'emploi est bien utilisé dans le même type de contextes dans d'autres zones francophones et qui confirme ainsi le contenu théorique de la remarque.

Bien sûr, la méthodologie adoptée ici est particulièrement contraignante et ne vise qu'à évaluer s'il est possible de faire cohabiter les différentes informations comprises dans les sources consultées. Un lexicographe qui voudrait faire un dictionnaire panfrancophone ferait les recherches nécessaires pour combler certains silences. Par exemple, il est étonnant de constater qu'*ennuyant* est identifié comme étant vivant au Québec et en Louisiane, mais qu'il serait absent de l'Acadie. Dans les faits, en consultant des corpus de presse et des glossaires acadiens, on constate qu'*ennuyant* est bien attesté en Acadie. Il apparaît aussi, par exemple, dans *Le Temps*, quotidien suisse, dans *L'Observateur*, quotidien congolais, et dans un certain nombre de publications marocaines (*Al Bayane*, *La Nouvelle Tribune*, *Le Mag*, *Maroc Hebdo*, etc.). Ce coup de sonde confirme que certaines aires de la francophonie sont bien décrites par les lexicographes alors que d'autres sont plus fréquemment négligées.

4. "YAOURT", "YOGHOURT" ET "YOGOURT"

Le cas de *yogourt* présente une multitude de difficultés toutes liées au fait que trois variantes sont en concurrence dans la francophonie. Selon les sources consultées, la forme *yaourt* correspondrait au français de référence, alors que la forme *yogourt* serait caractéristique des français du Québec, de Belgique et de Suisse et cohabiterait avec la forme *yoghourt* dans ces deux dernières variétés. De plus des différences de prononciation s'observent pour *yog(h)ourt* entre le Québec et la francophonie européenne. Quand elle était disponible, nous avons donc ajouté ici la prononciation dans la description donnée par chacune des sources.

DUF (1997): YAOURT, YOGOURT ou YOGHOURT n.m. Lait caillé par l'effet d'un ferment lactique.

PR 2016: YAOURT ['jaurt] nom masculin.

1. Préparation de lait de vache ou de brebis, non égoutté et fermenté. *Le yaourt, originaire d'Asie centrale, a gagné l'Europe par la Turquie et les Balkans. "Il rangeait des pots de yaourth [sic]⁵, sorte de lait caillé d'une assez grande réputation, quoique sans orthographe bien sûr" (Aymé). Des yaourts aux fruits; des yaourts nature. Yaourt à boire. → aussi lassi.*

On dit aussi *yogourt* ['jogurt], (forme courante en Belgique, en Suisse et au Canada).

⁵ Cette indication apparaît dans le *Robert* et n'a pas été ajoutée par l'auteure.

◆ FIG. *Pédaler** dans le yaourt. *Pot de yaourt*: **petite voiture**.

2. **Langue, paroles de fantaisie dont les sonorités évoquent l'anglais**. “leurs lèvres s'agitent dans le vide et leurs dialogues sont en yaourt” (Echenoz). Chanter en yaourt. → aussi scat, RÉGIONAL turlute.

PLI 2016: YAOURT [jaurt], YOGOURT ou YOGHOURT [jogurt] n.m.

Lait fermenté préparé à l'aide de ferments lactiques acidifiants; pot de cette préparation. (Au Québec, où la forme *yogourt* est la plus fréquente, on prononce [jogur].)

Usito (article principal): YOGOURT [JOGUR] OU YAOURT [JAURT] n.m. REM. On emploie généralement *yogourt* au Québec, en Belgique et en Suisse, et *yaourt* en France. En Belgique et en Suisse, on écrit aussi *yoghourt* et on prononce [jogurt]. **Aliment de consistance plus ou moins ferme obtenue par fermentation du lait**. *Yogourt à la vanille, aux bleuets, aux fraises, aux petits fruits. Des yogourts nature. Yogourt ferme. Yogourt brassé, dont la texture a été rendue crémeuse par brassage. Yogourt glacé. Yogourt à boire: yogourt liquide qui se consomme comme boisson*.

Usito (article thématique sur les belgicisms): [BE] YOGHOURT OU YOGOURT [jogurt] n.m. **Lait caillé par l'action de ferments lactiques acidifiants**. *Pot de yoghurt. Manger du yogourt nature*. ► Également employé en Suisse romande et au Québec.

Usito (article thématique sur les helvétismes): [HE] YOGOURT n.m. (variante graphique *yoghourt*) ◆ **Lait caillé par l'action de ferments lactiques, souvent aromatisé ou mélangé à des fruits**. *Yogourt aux fruits, yogourt nature, yogourt bifidus. Yogourt ferme, yogourt partiellement écrémé. Yogourt maison. Ferment de yogourt. “le dessert dont elle ne se rassasie jamais: le yogourt pur fruit, aux myrtilles ou aux framboises”* (C. Bille, *La Fraîse noire*, 1968). ◇ (Figuré) *Pédaler dans le yogourt* loc. verb. **Faire des efforts en pure perte, s'enfoncer dans les difficultés** (sur le modèle de *pédaler dans la choucroute, la semoule*, etc.; on trouve en France la locution équivalente *pédaler dans le yaourt*). REM. La forme *yaourt*, bien que plus rare, est également attestée dans l'usage suisse romand, mais surtout à l'écrit. □ Bien qu'aucun dictionnaire français ne le mentionne, la forme *yog(h)ourt* est plus rare en France que la forme *yaourt*. En Suisse romande, en Belgique et au Québec, c'est la situation inverse qui règne. Cette préférence est peut-être due à l'influence de la langue d'adstrat (confer allemand *Joghurt*, anglais *yog(h)(o)urt*).

Les divergences entre les sources sont ici nombreuses et touchent à presque tous les éléments de l'article: entrée, marquage géographique, définition, exemplification et sens figurés.

Le DUF ne met pas les entrées par ordre alphabétique. Peut-être sont-elles par ordre de fréquence? Pour tout francophone, qu'il soit Français ou

non-Hexagonal, la description du DUF est très décevante, constituée seulement d'une courte définition, sans exemple et sans mention d'un sens figuré.

Dans le PR, on voit clairement la différence dans l'ampleur de la description entre un mot considéré comme régional en France (voir *ennuyant*) et un mot de la langue courante en France. Seule la forme la plus courante en France, *yaourt*, apparaît en entrée, la forme *yoghourt* étant absente de l'article et la forme *yogourt* mentionnée en remarque à la suite du sens principal, laissant supposer qu'elle ne s'applique pas aux sens figurés, emplois dont nous reparlerons plus bas. Dans une citation de l'auteur français Marcel Aymé, le PR atteste cependant une autre graphie, *yaourth*, considérée fautive puisqu'elle est suivie de la mention "[sic]".

Usito n'atteste que le sens propre de ce mot, met en vedette la forme québécoise *yogourt* et sa prononciation, suivie de la forme la plus fréquente en français de référence: *yaourt*. La graphie *yoghourt*, de même que les considérations sur la distribution géographique et les particularités de prononciation sont indiquées en remarque d'entrée.

Dans l'article thématique sur les belgicisms d'*Usito*, on indique *yoghourt* en vedette et *yogourt* en variante; dans celui sur les helvétismes, *yogourt* est en vedette et *yoghourt* en variante.

Pour les définitions, si toutes les sources parlent de lait caillé ou fermenté, le PR précise qu'il peut s'agir de lait de vache ou de brebis, le PLI que le mot désigne la préparation et son contenant, *Usito* que la consistance du produit est variable et l'article thématique sur les helvétismes que le produit est souvent mélangé à des fruits ou aromatisé. Voilà bien des sèmes secondaires dont on pourrait on non tenir compte. Pour éviter de trop allonger nos articles, nous avons opté pour des définitions minimales (*Tab. 2*).

Nous n'avons décrit que le sens propre de *yogourt* et déjà se pose le problème primaire de la cohabitation des variantes graphiques. Dans l'article panfrancophone, cette illustration des variantes prend le pas sur la présentation des cooccurrents et le tout devient rapidement difficile à déchiffrer.

Par ailleurs, les sources consultées ne parlent que des emplois en Belgique, en France au Québec et en Suisse (l'article sur les helvétismes avec force nuances). Dans l'article panfrancophone, nous avons donc retenu des citations illustrant les trois graphies plutôt que de viser une large distribution géographique. Dans l'article québécois, nous avons plutôt voulu démontrer que la forme la plus courante au Québec est aussi en usage ailleurs. En plus d'une citation québécoise, nous avons donc ajouté une citation belge et une citation suisse avec *yogourt*.

Tableau 2.

DICTIONNAIRE PANFRANCOPHONE	DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS
<p>YAOURT [jaurt], YOGHOURT [jogurt] ou YOGOURT [jogurt] ou [jogur]: n.m. Aliment obtenu par la fermentation du lait. <i>Yaourt, yoghourt, yogourt à boire, glacé. Yaourt, yoghourt, yogourt grec ou à la grecque. Des yaourts nature ou des yoghourts nature ou des yogourts nature.</i></p> <p><i>“L’enseigne [...] développe des pots de glace au yaourt et, depuis le début de l’année, des yaourts qu’elle commercialise sous sa marque dans les épiceries fines” (Le Monde [France], 2014)</i></p> <p><i>“les abricots qui sont dans vos yoghourts viennent de Turquie et pas du Valais” (Le Temps [Suisse], 2015)</i></p> <p><i>“L’entreprise fait les yeux doux, par les temps qui courent, aux fabricants de crème glacée et de yogourts pour qu’ils adoptent ses contenants alimentaires” (Le Soleil [Québec], 2016)</i></p> <p>REM. La forme <i>yaourt</i> est dominante en France, alors qu’on emploie plutôt <i>yoghourt</i> ou <i>yogourt</i> [jogurt] en Belgique et en Suisse, et <i>yogourt</i> [jogur] au Québec.</p>	<p>[FQ+] YOGOURT [jogur]: n.m. Aliment obtenu par la fermentation du lait. <i>Yogourt aux bleuets, aux fraises, à la vanille, au café. Yogourt grec, à la grecque. Yogourt à boire. Yogourt glacé. Des yogourts nature.</i></p> <p><i>L’entreprise “fait les yeux doux, par les temps qui courent, aux fabricants de crème glacée et de yogourts pour qu’ils adoptent ses contenants alimentaires” (Le Soleil [Québec], 2016)</i></p> <p><i>“Le ferment qui transforme le lait en yogourt n’est absolument pas pathogène. Mais une ‘contamination génétique’ n’est pas à exclure” (Le Soir [Belgique], 2006)</i></p> <p><i>“Il faut se lever tôt aujourd’hui pour trouver un yogourt normal au supermarché. Ils sont bio, allégés, au bifidus, hyperprotéinés” (24 heures [Suisse], 2014)</i></p> <p>REM. L’emploi de <i>yogourt</i> est en usage notamment au Québec, en Belgique et en Suisse. En Belgique et en Suisse, on écrit aussi <i>yoghourt</i> et on prononce [jogurt]. En France, on emploie plutôt <i>yaourt</i> [jaurt].</p>

Reste la question de la distribution des trois formes disponibles dans la francophonie. Les dictionnaires sont muets sur l’usage hors du Québec et de l’Europe francophone. Rien sur l’Acadie, la Louisiane, les Antilles, le Maghreb, l’Afrique subsaharienne et les autres zones francophones. Que conclure de ce silence? Dans les médias africains consultés, c’est clairement l’emploi *yaourt* qui se démarque. Cette forme est même largement dominante dans le quotidien belge *Le Soir* (774 occurrences contre 38 pour la forme *yogourt* et 45 pour la forme *yoghourt*). N’est-il donc pas réducteur de ne l’associer qu’à la France? N’est-ce pas ici un cas où l’on devrait considérer *yaourt* comme la forme du français de référence plutôt que caractéristique du seul français hexagonal?

Se pose ensuite la question des sens figurés⁶. Le *Petit Robert* atteste l’expression *pédaler dans le yaourt* (“faire des efforts désordonnés et vains,

⁶ *Le Petit Larousse* et *Usito* (dans son article principal et dans le lexique de belgicismes) n’attestent que le sens propre de *yaourt/yoghourt/yogourt*.

se dépenser en pure perte”), la collocation *pot de yaourt* (“petite voiture”) et un second sens où *yaourt* signifie “Langue, paroles de fantaisie dont les sonorités évoquent l’anglais”, sens illustré par une citation de l’auteur français Jean Echenoz. Comme la remarque sur les variantes graphiques précède ces emplois figurés dans le PR, on pourrait supposer qu’il les considère panfrancophones et utilisées partout avec la variante *yaourt*.

Pourtant, le lexique d’helvétismes d’*Usito* atteste *Pédaler dans le yog(h)ourt* dans le même sens. L’article panfrancophone s’allongerait donc ainsi:

YAOURT [jaurt], **YOGHOURT** [jogurt] ou **YOGOURT** [jogurt] ou [jogur] n.m. REM. La forme *yaourt* est dominante en France, alors qu’on emploie plutôt *yoghourt* ou *yogourt* [jogurt] en Belgique et en Suisse, et *yogourt* [jogur] au Québec.

1. Aliment obtenu par la fermentation du lait. *Yaourt, yoghourt, yogourt à boire, glacé. Yaourt, yoghourt, yogourt grec ou à la grecque. Des yaourts nature ou des yoghourts nature ou des yogourts nature.*

“L’enseigne [...] développe des pots de glace au yaourt et, depuis le début de l’année, des yaourts qu’elle commercialise sous sa marque dans les épicerie fines” (*Le Monde* [France], 2014)

“les abricots qui sont dans vos yoghourts viennent de Turquie et pas du Valais” (*Le Temps* [Suisse], 2015)

L’entreprise “fait les yeux doux, par les temps qui courent, aux fabricants de crème glacée et de yogourts pour qu’ils adoptent ses contenants alimentaires” (*Le Soleil* [Québec], 2016)

◆ (expression) *Pédaler dans le yaourt, pédaler dans le yoghourt ou pédaler dans le yogourt: faire des efforts en pure perte.* → pédaler dans le beurre, dans la choucroute, dans la semoule. “les dirigeants politiques en place pédalent dans le yaourt sur la question des mouvements de capitaux” (*Les Échos* [France], 2011) “Le Bulgare s’est mis à pédaler dans le yoghourt. En alignant deux fautes en coup droit, une double-faute et un *smash* raté, il laissait son glorieux aîné fondre sur lui et l’emmener dans un *tie-break* que le Bâlois survola comme dans ses plus belles années (7-2)” (*24 heures* [Suisse], 2013). REM. Cette expression est en usage en France (avec la forme *yaourt*) et en Suisse (avec les formes *yoghourt* ou *yogourt*).

◆ Fig. *Pot de yaourt: Petite voiture.* “À neuf mois de la renaissance de la mythique 500, Fiat vante sur la Toile la fraîcheur de son nouveau ‘pot de yaourt’. En espérant secrètement susciter le même intérêt que pour la Mini” (*Le Figaro* [France], 2006). REM. Cet emploi est en usage en France.

2. Langue, paroles de fantaisie dont les sonorités évoquent l’anglais. *Parler (le) yaourt. Parler en yaourt.* “Pour la romantique qui s’abreuve durant des week-

ends entiers de Chopin ou de Rickie Lee Jones, écrire se résume à faire remonter de l'intérieur les mots sur un canevas phonétique en éprouvant la technique du chant en yaourt. Un acte thérapeutique, dit-elle" (Libération [France], 2001). REM. Cet emploi est en usage en France.

Nous avons mis la remarque sur les variantes graphiques et de prononciation en entrée, ce qui allège le reste de la description. Cela n'empêche que pour la prise en compte de seulement quatre variétés (Belgique, France, Québec, Suisse), pour un mot relativement peu polysémique, l'article s'allonge et prend davantage l'allure d'un catalogue d'acceptions que celle de la mise en relation des différents sens d'un mot. On peut deviner les défis qui attendraient les lexicographes pour d'autres emplois plus complexes à forte charge culturelle ou qui engendrent beaucoup de locutions et d'expressions (on n'a qu'à penser à des mots comme *pain*, *sucre* et *tête*, par exemple). On peut aussi se demander si un francophone tire profit d'une telle abondance d'informations pour des emplois qui ne sont pas attestés chez lui. Enfin, il semble évident que les sources consultées sont trop restrictives. Alors qu'on consomme cet aliment dans tout l'espace francophone, l'article ne nous permet pas de savoir quelle zone utilise quelle(s) forme(s), quelle(s) prononciation(s) et quel(s) sens figuré(s). Autrement dit, l'indication de la répartition géographique des différentes variantes pour le sens propre de *yogourt*, qui semblait déjà un casse-tête, devient un véritable embrouillamini pour ses emplois figurés.

Par ailleurs, la plus grande des difficultés consistera sans aucun doute à situer dans leur articulation respective et corrélative les trois principaux paramètres de la variation linguistique, à savoir le chronolecte, le géolecte et le sociolecte, par rapport à la multiplicité des situations de francophonie à prendre en compte dans l'analyse. (Latin 1998)

Et qu'arrivera-t-il quand nous aurons besoin de l'une de ces formes pour décrire un autre emploi? Quel mot utiliserons-nous pour définir *chichetaouk*, *tandouri* ou *tzatziki*? Quel mot mettrons-nous en exemple sous *calcium*, *nature* ou *péremption*? Inévitablement, une forme devra servir pour décrire les autres, et la forme retenue sera soit celle privilégiée par le public cible du dictionnaire, soit celle de la variété dominante, soit celle enfin du français de référence, si on arrive à le distinguer du français hexagonal. Dans un dictionnaire québécois, on privilégiera *yogourt*, mais dans un dictionnaire qui se prétend panfrancophone, invariablement ce sera *yaourt*, la forme attribuée pour l'instant à la France, qui sera privilégiée, reléguant *yogourt* et *yoghourt* au statut de "régionalismes".

5. “HASHTAG”, “MOT-CLIC” ET “MOT-DIÈSE”

Au-delà des formes qui peuvent varier d’une variété de français à l’autre, il y a aussi des mots et des normes qui varient. Prenons à titre d’exemple le trio de synonymes que sont *hashtag*, *mot-clic* et *mot-dièse*. La réalité qu’ils désignent étant d’apparition récente, ces mots sont absents du DUF. Ils sont aussi absents des lexiques d’acadianismes, de belgicismes et d’helvétismes d’*Usito*.

Hashtag

PR 2016: ANGLIC. INFORM. **Mot-clé précédé du signe #, permettant de retrouver tous les messages d’un microblog qui le contiennent.** *Les hashtags d’un tweet. Le hashtag* #enseignement. □ Recommandation officielle *mot-dièse*.

PLI 2016: **Mot-clé cliquable, précédé du signe dièse (#), permettant de faire du référencement sur les sites de microblogage:** *Le hashtag #chien regroupe les posts consacrés au chien sur Twitter.* Recomm. off. **mot-dièse.** Au Québec, on dit *mot-clic*.

Usito (article principal): L’emploi de *hashtag* est critiqué au Québec comme synonyme non standard de *mot-clé*, *mot-clic*, *mot-dièse*. *Série de messages associés à un mot-clic.* REM. L’emploi de *mot-dièse* a fait l’objet d’une recommandation officiellement en France.

Mot-clic

PLI 2016: Québec. **Hashtag.**

Usito (article principal): [Q/C] **Série de caractères précédée du signe #, cliquable, servant à référencer le contenu des micromessages, par l’indexation de sujets ou de noms, afin de faciliter le regroupement par catégories et la recherche thématique par clic.** (in GDT). → *mot-clé*, *mot-dièse*. “*Les commentaires défilaient tellement vite sous les mots-clics #debat2012 et #qc2012 [...] qu’il était impossible de les lire tous*” (*Le Quotidien*, 2012).

Mot-dièse

PR 2016 (sous *dièse*) **Mot-dièse:** recommandation officielle pour *hashtag**. *Des mots-dièse.*

Usito (article principal): [F/E]⁷ **Série de caractères précédée du signe #, cliquable, servant à référencer le contenu des micromessages, par l’indexa-**

⁷ La marque F/E du dictionnaire *Usito* identifie un emploi “caractéristique de la variété de français qui a cours en France et qui est largement répandue hors de France, notamment en Europe”.

tion de sujets ou de noms, afin de faciliter le regroupement par catégories et la recherche thématique par clic. → mot-clé, mot-clic. REM. L'emploi de mot-dièse a fait l'objet d'une recommandation officiellement en France.

Le premier constat à faire est que *hashtag* est le seul mot du trio qui soit présent dans les trois dictionnaires. *Mot-clic* est absent du *Petit Robert* (aussi bien à la nomenclature que sous *mot* ou sous *clic*) et *mot-dièse* est absent du *Petit Larousse* (aussi bien à la nomenclature que sous *mot* ou sous *dièse*. Il n'est mentionné que sous *hashtag*). Est-ce donc l'anglicisme qui devra servir de référence commune aux différentes zones francophones? Deuxième constat, seules deux variétés, le français hexagonal et le français québécois, sont mentionnées dans les sources consultées. On se retrouve donc ici dans un duel d'emplois et de normes, avec occultation de la francophonie hors-Québec et hors-France. Troisième constat, pour le *Robert* et le *Larousse*, la définition substantielle et l'exemplification se trouvent sous *hashtag*, alors que pour *Usito*, ces informations apparaissent sous *mot-clic*.

Ces articles sont de parfaits témoins de la dimension sociolinguistique des dictionnaires, ici spécifiquement dans le rapport de deux sociétés francophones à l'anglais⁸. Bien que l'usage du mot *hashtag* soit fréquent dans la langue courante aussi bien au Québec qu'en France, au Québec il n'accède pas à la norme et son emploi est critiqué, aussi bien dans l'usage que dans les dictionnaires. De ce fait son équivalent francisé *mot-clic* s'est bien intégré, surtout dans la langue écrite. À l'inverse, les anglicismes étant moins stigmatisés en France, *hashtag* peut accéder à la norme et est très présent à l'écrit, alors que son équivalent francisé, *mot-dièse*, reste sur la touche. Bien que les deux dictionnaires français mentionnent cette forme officialisée par la France, aucun d'eux n'en donne une description ou n'en propose un exemple d'emploi. *Mot-dièse* apparaît donc comme une forme virtuelle qui semble peu intégrée dans l'usage (*Tab. 3*).

Nous avons mis la même définition aux six entrées parce qu'elle ne constitue pas un élément déterminant pour distinguer ces synonymes. C'est plutôt toutes les autres composantes de l'article qui varient (marquage, présence de *hashtag* en renvoi ou non, présence d'exemplification ou non, contenu des remarques).

⁸ Pour plus d'informations sur les différences entre les organismes d'officialisation, les dictionnaires et l'usage au Québec et en France sur la question des anglicismes, et pour une explication de l'interprétation à donner à la marque "Anglic." du *Petit Robert*, voir Vincent 2014b.

Tableau 3.

DICTIONNAIRE PANFRANCOPHONE	DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS
<p>HASHTAG, n.m. Mot-clé cliquable précédé du signe # servant à référencer le contenu des micromessages. → mot-clic, mot-dièse.</p> <p><i>“Lancé samedi sur son compte Twitter, le hashtag #OnNeReculePlus doit servir de signe de ralliement” (Libération [France], 2016)</i></p> <p>REM. Le mot <i>hashtag</i> est critiqué au Québec où on emploie plutôt <i>mot-clic</i>. L’emploi de <i>mot-dièse</i>, officialisé en France, est peu fréquent dans l’usage.</p>	<p>[Anglicisme critiqué] HASHTAG, n.m. Mot-clic. → mot-dièse.</p> <p>REM. L’emploi de <i>mot-clic</i> est courant au Québec. L’emploi de <i>mot-dièse</i>, officialisé en France, est peu fréquent dans l’usage.</p>
<p>MOT-CLIC, n.m. Mot-clé cliquable précédé du signe # servant à référencer le contenu des micromessages. → hashtag, mot-dièse.</p> <p><i>“Dans la soirée, le mot-clic #tousaubistrot lancé par un groupe de restaurateurs, inquiets de la baisse de clientèle dans les restaurants, invitait les gens à ‘occuper une terrasse’ pour faire un pied de nez joyeux au terrorisme” (La Presse [Québec], 2015)</i></p> <p>REM. L’emploi de <i>mot-clic</i> est en usage au Québec.</p>	<p>[FQ] MOT-CLIC, n.m. Mot-clé cliquable précédé du signe # servant à référencer le contenu des micromessages. → mot-dièse.</p> <p><i>“Dans la soirée, le mot-clic #tousaubistrot lancé par un groupe de restaurateurs, inquiets de la baisse de clientèle dans les restaurants, invitait les gens à ‘occuper une terrasse’ pour faire un pied de nez joyeux au terrorisme” (La Presse [Québec], 2015)</i></p>
<p>MOT-DIÈSE, n.m. Mot-clé cliquable précédé du signe # servant à référencer le contenu des micromessages. → hashtag, mot-clic.</p> <p>REM. L’emploi de <i>mot-dièse</i>, officialisé en France, est peu fréquent dans l’usage.</p>	<p>[FF] MOT-DIÈSE, n.m. Mot-clé cliquable précédé du signe # servant à référencer le contenu des micromessages. → mot-clic.</p> <p>REM. L’emploi de <i>mot-dièse</i>, officialisé en France, est peu fréquent dans l’usage.</p>

Le mot *hashtag* profite d’une description complète dans le dictionnaire panfrancophone, alors que du côté québécois il est marqué en tant qu’anglicisme critiqué, décrit au moyen d’une définition synonymique et n’est pas exemplifié. De même, alors que dans le dictionnaire panfrancophone on trouve dans chaque article du trio un renvoi aux deux autres synonymes, dans le dictionnaire québécois on ne renvoie jamais à l’emploi critiqué *hashtag*.

Seul le mot québécois *mot-clic* bénéficie d’une description complète dans les deux dictionnaires. Comme aucune autre zone d’utilisation que le Québec n’a été identifiée dans nos sources, l’article du dictionnaire québécois est marqué FQ (plutôt que FQ+ comme *ennuyant* et *yogourt*) et ne

contient pas de remarque. Par ailleurs, nous avons retenu une citation qui traite d'un événement français pour bien montrer que même dans ce type de contexte, c'est l'équivalent québécois de *hashtag* qui est utilisé dans les journaux québécois.

Pour *mot-dièse*, nous avons respecté la position des dictionnaires et ne l'avons pas exemplifié. Nous avons de plus ajouté que son emploi était peu fréquent dans l'usage, ce que laisse deviner l'absence de description complète dans les dictionnaires français (absence de définition substantielle, d'exemplification, etc.). Pourtant, *mot-dièse* est relativement présent dans les journaux français sur Eureka.cc (environ 1500 occurrences au cours des deux dernières années contre un peu moins de 11.000 occurrences pour *hashtag*) et finira peut-être par se faire une place plus importante au cours des prochaines années, aussi bien dans l'usage que dans les dictionnaires.

Enfin, comme pour *yogourt*, on peut se demander ici quel mot serait privilégié pour en définir d'autres dans le dictionnaire panfrancophone. Par exemple, dans la définition de *tweet* ou de *micromessage*, utilisera-t-on *mot-dièse*, *mot-clic* ou *hashtag*? Aucune de ces options ne peut faire l'unanimité dans la francophonie.

Pour s'assurer d'avoir un dictionnaire qui reflète ses usages sans se sentir périphérique par rapport à la variété hexagonale, une communauté francophone se doit donc, quand cela est possible, de constituer son propre dictionnaire de langue générale.

6. CONCLUSION

L'exercice précédent, bien que peu naturel et très balisé, permet tout de même d'en arriver à quelques constats.

Les informations sont parfois contradictoires d'un dictionnaire à l'autre, ce qui est normal puisque chaque dictionnaire suit sa propre ligne éditoriale et consulte ses propres sources et ses propres corpus. Les usagers sont rarement conscients de cette diversité des dictionnaires. Ces différents points de vue sur la langue constituent pourtant une richesse qu'il faudrait promouvoir plutôt que de souhaiter que toutes les sources reflètent la même "vérité".

Les éléments touchant la variation sont nombreux. Lemme, graphie, prononciation, sens, emploi critiqué ou non, etc. La mise en commun de l'ensemble des données disponibles alourdit souvent un article et peut le rendre difficile à décoder plutôt que de sembler le rendre plus complet.

Aucun dictionnaire actuellement sur le marché ne peut prétendre répondre aux besoins de tous les francophones. Bien que certains semblent plus que d'autres tenir compte de la variation géographique, la description des acceptions non hexagonales est souvent incomplète (définitions synonymiques, absence de renvois, d'exemplification, etc.) de sorte que seuls les Français, en ouvrant le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse*, peuvent espérer consulter un miroir qui n'est pas trop déformant.

Il ne serait pourtant pas si difficile d'améliorer significativement les descriptions présentées par les dictionnaires existants. Le simple fait de systématiser la présence de définitions substantielles ajouterait de la légitimité aux emplois décrits. Il en va de même pour la présence de citations de différentes zones francophones, autant pour le dictionnaire panfrancophone que pour le dictionnaire québécois. Nous n'avions cependant pas ici à tenir compte de la contrainte de l'espace, qui fut de tout temps fort lourde pour les dictionnaires sur support papier, mais qui devrait progressivement s'alléger avec la multiplication des dictionnaires sur support électronique.

Cependant, toutes ces améliorations ne pourraient mener à la constitution d'un dictionnaire panfrancophone digne de ce nom.

[...] eu égard aux limites intrinsèques des dictionnaires qui les accueillent, centrés sur le français de France [...], ils ne peuvent être davantage qu'un échantillonnage de spécificités lexicales des diverses communautés francophones, insuffisant pour représenter les usages de celles-ci tout en excédant peut-être les besoins hexagonaux. (Corbin et Gasiglia 2010, 969)

Ce qui semble irréaliste, en effet, c'est de concevoir des articles qui puissent satisfaire l'ensemble des francophones. Déjà en 1998, Josette Rey-Debove considérait cette volonté de faire un dictionnaire unique panfrancophone comme une des "utopies lexicographiques des dictionnaires français monolingues" (Rey-Debove 1998, 276), ce rêve d'un dictionnaire panfrancophone se heurtant à la réalité qui limite souvent les contacts réels entre différents locuteurs du français. "Là où il n'y a pas communication il n'y a pas de manifestation d'une langue commune (ex: le français du Sénégal et le français du Québec)" (ibid., 278).

En 1993, Josette Rey-Debove et Alain Rey écrivaient d'ailleurs dans la préface du *Nouveau Petit Robert*⁹:

[...] l'objectif du *Nouveau Petit Robert* n'a pas varié: c'est la description d'un français général, d'un français commun à l'ensemble de la francophonie, co-

⁹ Cette préface a été reproduite dans les éditions subséquentes, notamment dans le *Petit Robert* 2016.

loré par des usages particuliers, et seulement lorsque ces usages présentent un intérêt pour une majorité de locuteurs. [...] Ces données ne prétendent pas remplacer les descriptions spécifiques et plus exhaustives des belgicismes, helvétismes, québécoisismes, africanismes, antillanismes, maghrébinismes, etc., et encore moins se substituer à des dictionnaires du français décrivant l'usage et la norme de cette langue dans une communauté sociale donnée.

Le *Nouveau Petit Robert*, bien qu'il décrive fondamentalement une norme du français de France, inclut certains régionalismes, de France et d'ailleurs, pour souligner qu'il existe plusieurs "bons usages", définis non par un décret venu de Paris, mais par autant de réglages spontanés ou de décisions collectives qu'il existe de communautés vivant leur identité en français. (*Petit Robert* 2015, XV)

Cette position constitue une réelle avancée variationniste, mais démontre cependant qu'il reste encore quelques points à clarifier pour l'ensemble des locuteurs de l'espace francophone. Par exemple, comment peut-on à la fois affirmer que chaque variété est autonome et nommer leurs emplois caractéristiques des *régionalismes*? Régionaux par rapport à quoi? Par rapport au centre qu'est Paris? Comment se fait-il que l'on n'admette pas encore qu'il existe des particularismes hexagonaux, voire parisiens (et nous ne parlons pas ici d'argot), et comment explique-t-on que ces particularismes ne soient jamais marqués dans les dictionnaires français?

Il faudrait, en définitive, que les lexicographes de France arrivent à faire la distinction entre le français de référence et le français de France, entités qui sont confondues dans les dictionnaires parisiens actuels. (Poirier 2003, 220)

Enfin, quand dans cette préface, Rey et Rey-Debove affirment que le dictionnaire décrira des usages *régionaux* "seulement lorsque ces usages présentent un intérêt pour une majorité de locuteurs", pourquoi ne pas admettre, sinon pour des raisons de marketing, que le *Petit Robert* répond en priorité aux besoins de son public cible, et que ce public cible est constitué très majoritairement de locuteurs du français hexagonal?

[L]es dictionnaires français sont rédigés par des Français et leur premier public est celui de la France et non celui de la francophonie extérieure, qu'elle soit nord-américaine ou autre, et cela quels que soient les discours diplomatiques tenus sur le thème rassembleur de la francophonie. (Boulangier 2005, 269)

Car dans toutes ces tentatives d'accueillir le plus largement possible des emplois de l'espace francophone, un paramètre doit rester stable dans la description, quel que soit le nombre d'éléments qu'on veuille y ajouter, et c'est l'identité du public cible. Et cette identité se définit par une culture

commune. Dans l'exercice que nous avons fait ici, les décisions prises pour le dictionnaire québécois permettaient souvent de constituer des articles plus cohérents que ceux qui tentaient de satisfaire l'ensemble des francophones. Ils étaient peut-être moins complets, mais ils étaient plus lisibles, et donc plus pertinents.

Force est de conclure qu'on ne peut s'adresser à tous les locuteurs du français en même temps dans un même dictionnaire, mais qu'on peut parler de l'ensemble du monde à un public bien déterminé. Identifier son public cible – et s'y tenir – est donc le principal défi du lexicographe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bavoux, Claudine. 2008. "Pour ne pas conclure". Dans *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, édité par Claudine Bavoux, 337-350. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- Bouchard, Chantal. 2012. *Méchante langue; la légitimité linguistique du français parlé au Québec*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal (Nouvelles Études québécoises).
- Boulanger, Jean-Claude. 2005. "L'épopée du 'Petit Larousse' au Québec de 1906 à 2005". Dans *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, édité par Monique Cormier et Aline Francœur, 249-276. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Corbin, Pierre, et Nathalie Gasiglia. 2010. "Représentations lexicographiques actuelles du lexique français. Aperçus sur les choix des nomenclatures". *Cahiers de lexicologie* 96: 35-65.
1998. *Dictionnaire universel francophone*. Paris, Hachette - Édicef.
- Garnier, Yves. 2005. "Les francophonismes dans le 'Petit Larousse'". Dans *Les dictionnaires Larousse, genèse et évolution*, édité par Monique Cormier et Aline Francœur, 219-248. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Latin, Danièle. 1998. "Du français d'Afrique au français en francophonie: quelques questions d'aménagement lexicographique". *Le français en Afrique. Revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique Noire* 12. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/12/Latin.htm>.
- Latin, Danièle. 2008. "Le Dictionnaire universel et le Dictionnaire universel francophone". Dans *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, édité par Claudine Bavoux, 307-319. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- Mercier, Louis. 2000. "La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires du français. Le cas du vocabulaire ornithologique". Dans *Français du Canada - français de France. Actes du cinquième*

- Colloque international de Bellême, du 3 au 7 juin 1997*, édité par Marie-Rose Simoni-Aurembou, 291-305. Tübingen: Max Niemeyer (Canadiana Romantica, 13).
- Mercier, Louis. 2008. "Travailler depuis le Québec à l'émancipation de la lexicographie du français". Dans *Le français des dictionnaires. L'autre versant de la lexicographie française*, édité par Claudine Bavoux, 289-308. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- Poirier, Claude. 2003. "Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicographique". Dans *Les dictionnaires Le Robert. Genèse et évolution*, édité par Monique Cormier, Aline Francœur, et Jean-Claude Boulanger, 189-226. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Poirier, Claude. 2005. "La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexicographiques panfrancophone". *Revue de linguistique romane* 69: 483-516.
- Poisson, Esther. 1999. "Dictionnaire universel francophone", compte rendu dans *Dialangue* 10 (avril): 118-120.
- Vincent, Nadine. 2014a. "Les dictionnaires français sont-ils favorables à l'indépendance du Québec? Étude du marquage Québec/Canada dans le 'Robert' et le 'Larousse'". Dans *Linguistiques d'intervention: des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues* (Numéro thématique). *Les dossiers histoire, épistémologie, langage*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01115679>.
- Vincent, Nadine. 2014b. "Organismes d'officialisation, dictionnaires et médias. Le triangle des Bermudes de la francisation". Dans *4^e Congrès mondial de linguistique française, Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014*, édité par Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer, et Sophie Prévost. Paris: Institut de linguistique française - EDP Sciences. http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01315.pdf.